Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 064-266401538-20260527-2026_05_06-DE

MAIRIE
DE
CAMBO-LES-BAINS
(Pyrénées Atlantiques)
64250

OBJET

ADMINISTRATION – ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'UDCCAS 64

Délibération n°2026-05-06

DATE DE CONVOCATION

21 MAI 2026

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de présents	12
Nombre de votant	13

Extrait du Registre des Délibérations

du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
DÉLIBÉRATION N° 2026-05-06

OBJET : ADMINISTRATION - ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'UDCCAS 64

Séance du 27 mai 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 123-4 et suivants ;
Vu les statuts du CCAS de Cambo-les-Bains ;
Vu les statuts de l'Union Départementale des CCAS des Pyrénées-Atlantiques (UDCCAS 64) ;
Ouï l'exposé du président ;

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Conseil d'Administration du CCAS, réuni sous la présidence de M. Peio ETXELEKU doit procéder à l'élection de son représentant auprès de l'UDCCAS 64.

L'UDCCAS 64 a pour mission de :

- Coordonner les actions des CCAS du département ;
- Représenter les intérêts des CCAS auprès des institutions départementales et régionales ;
- Organiser des formations et des échanges entre les membres.

Conformément aux statuts de l'UDCCAS 64, chaque CCAS membre doit désigner un représentant pour siéger à son assemblée générale et participer à ses travaux.

DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION

1. Appel des candidats :
Le président invite les membres du Conseil d'Administration à déclarer leur candidature pour représenter le CCAS auprès de l'UDCCAS 64.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 064-266401538-20260527-2026_05_06-DE

2. Candidat(s) présenté(s) : Mme Emmanuelle MEYNIER
3. Vote :
- Mode de scrutin : à main levée.
- Résultat : 13 voix pour l

DÉCISION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Après en avoir délibéré,
- À [l'unanimité,

DÉCIDE :

1. De désigner Mme MEYNIER Emmanuelle comme représentant(e) titulaire du CCAS de Cambo-les-Bains auprès de l'UDCCAS 64.
2. De notifier cette désignation à l'UDCCAS 64 dans les meilleurs délais.

SIGNATURES

Fait à Cambo-les-Bains, le 27 mai 2026.

Le Président du CCAS,
Peio ETXELEKU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CENTRE MULTI-SERVICES CAMBO LES BAINS